
Conférence départementale sur la prévention des déchets

Conseil Départemental de Côte d'Or

53 bis rue de la Préfecture

BP 1601

21035 Dijon

[Voir le site internet](#)

Mathilde Mouchet

mathilde.mouchet@cotedor.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans le cadre de l'animation du réseau élargi de la prévention des déchets en Côte-d'Or, la fiche action n°2 du Plan Départemental de Prévention des déchets prévoit l'organisation d'une conférence annuelle sur la prévention des déchets.

Le 6 juillet 2011, une première conférence avait eu lieu afin de présenter les résultats de l'appel à candidatures réalisé auprès des EPCI par l'ADEME et le Conseil Général de la Côte-d'Or, afin qu'ils s'engagent dans des Programmes Locaux de Prévention des déchets (PLP).

A la fin de l'année 2011, sept nouveaux PLP ont été signés par des EPCI ou des groupements d'EPCI avec l'ADEME. Ceci a porté à 91 % la couverture de la population côte-d'orientienne en PLP.

A la fin du premier semestre 2012, la plupart des PLP en sont au stade de l'élaboration de leur programme d'action, suite à la réalisation du diagnostic de territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Afin d'enrichir le contenu des programmes d'actions des PLP, l'objectif de la deuxième conférence sur la prévention des déchets était de faire témoigner des collectivités venues d'autres départements sur les actions qu'elles avaient mises en place.

La cible de cette conférence était :

- les élus en charge des déchets dans les collectivités,
- les animateurs des PLP,
- les ambassadeurs prévention des déchets,
- les partenaires de la prévention des déchets en Côte-d'Or (associations, chambres consulaires, ...).

L'événement a été conçu de manière à être éco-exemplaire. Pour cela :

- les invitations ont été envoyées de manière exclusivement dématérialisée,
- l'inscription a été dématérialisée,
- un cahier des charges spécifique a été rédigé pour la partie restauration (0 emballage, produits locaux, nappage tissu, ...),
- les badges étaient réutilisables,
- aucun document n'a été imprimé (mise en ligne des supports de présentation après la conférence),
- le questionnaire de satisfaction a été envoyé en dématérialisé.

Retours d'expérience présentés :

- Promotion du réemploi : exemple de la collaboration entre le SIRTOM de la Vallée de la Grosne et le réseau des ressourceries Sud Bourgogne (71)
- Promotion du compostage et du paillage : exemple du service de broyage de déchets verts à domicile de la C.C. du Pays Charitois (58)
- Développer et soutenir un système de consigne pour les bouteilles de vin : association Ecoscience Provence (83)
- Promotion et soutien des changes lavables : exemple des maternités de Dole et de Lons-le-Saulnier et du SYDOM du Jura (39)
- Développer et soutenir l'éco-exemplarité : exemple du SMICTOM d'Alsace Centrale (67)

Résultats quantitatifs

Environ 160 invités

82 inscrits le 24 juin

Présents :

- 49 personnes extérieures (dont 12 élus, 15 techniciens, 8 chargés de prévention, 4 ambassadeurs, 8 représentants des associations)
- 13 agents du Conseil Général

=> les élus étaient peu représentés au regard de l'enjeu

=> de nombreuses personnes absentes n'ayant pas prévu (= gaspillage alimentaire)

Résultats qualitatifs

Une trentaine de participants ont rempli le questionnaire de satisfaction dématérialisé envoyé après la conférence :

- La qualité des interventions et de l'organisation a été appréciée.
- L'objectif de diffusion de retours d'expérience sortant de l'ordinaire a été atteint.

Réponse à la question : pensez-vous que les thématiques présentées pourront aider votre collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets ?

	Ressourceries	Broyage à domicile	Consigne	Couches lavables	Eco-exemplarité
Oui	76 %	94 %	29 %	65 %	71 %

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2012 :

Présentation du projet au Président du Conseil Général

28 février :

Validation du projet

Mars :

Publication de deux marchés :

- préparation et d'animation de la conférence,
- partie restauration éco-responsable.

Prise de contact avec les intervenants, envoi de courriers officiels dans les collectivités

Avril :

Tournage et réalisation de deux vidéos (sur les ressourceries et les maternités)

Conception graphique de l'invitation dématérialisée

3 mai :

Rencontre du traiteur retenu pour les précisions sur la restauration éco-responsable

25 mai :

Envoi de l'invitation par mail aux 160 invités. Le bulletin d'inscription est un rapide questionnaire en ligne

15 juin :

Rédaction du dossier de presse

22 juin :

Arrêt des inscriptions et commande au traiteur

Préparation des badges et des feuilles d'émargement

28 juin 2012 :

Conférence éco-exemplaire

29 juin :

Mise en ligne des supports et des vidéos présentés

Envoi du questionnaire de satisfaction aux participants

Moyens humains

0,2 ETP sur 5 mois pour l'animatrice du PDP

Equipe projet du PDP pour la logistique le jour J

Moyens financiers

Préparation et animation : 5293,75 €

Conception de 2 vidéos : 4815,80 €

Traiteur : 2496 €

Moyens techniques

Conception de l'invitation et des badges par la Direction Communication

Partenaires mobilisés

SIRTOM de la Vallée de la Grosne (71)

Association Economie Solidarité Partage (71)

Communauté de Communes du Pays Charitois (58)

ADEME Bourgogne

Association Ecoscience Provence (83)

SYDOM du Jura (39)

SMICTOM d'Alsace Centrale (67)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce genre d'événement est reproductible aisément. Il faut prévenir les collectivités potentiellement intervenantes suffisamment en avance pour s'assurer de leur disponibilité à la date retenue.

Difficultés rencontrées

Cette deuxième conférence a fait appel à des retours d'expérience extra-départementaux. L'objectif des années futures est de faire témoigner les collectivités de la Côte-d'Or qui auront développé des actions pertinentes.

Recommandations éventuelles

Le parti-pris a été d'organiser un événement le plus éco-exemplaire possible. Cela a donc impliqué un envoi exclusivement dématérialisé des invitations. Au regard de la faible mobilisation des élus, il semble qu'un envoi papier officiel en parallèle dans les collectivités les aurait touché plus.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | ASSOCIATIONS | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Dernière actualisation

Août 2012

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté